

PUBLIÉ LE 08/11/2021

# Décision n° 2021-86 du 02/11/2021 - Nomination auprès du Comité scientifique temporaire «Sécurisation de l'utilisation de la morphine chez les usagers d'opioïdes dans le cadre de leur dépendance» à l'ANSM

## VIE DE L'AGENCE - NOMINATIONS

La Directrice générale de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

VU le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;

VU la décision DG n° 2021-85 du 29 avril 2021 portant création du Comité scientifique temporaire « Sécurisation de l'utilisation de la morphine chez les usagers d'opioïdes dans le cadre de leur dépendance » de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

## DECIDE

### Article 1er

Sont nommés membres du Comité scientifique temporaire dénommé « Sécurisation de l'utilisation de la morphine chez les usagers d'opioïdes dans le cadre de leur dépendance» pour une durée de 1 an à compter de la date de la présente décision :

En raison de leurs compétences en matière de pharmacologie, pharmaco-épidémiologie, addictologie, psychiatrie, en médecine générale, en pharmacie :

- Monsieur AUTHIER (Nicolas)
- Madame DEBRUS (Marie)
- Monsieur DELILE (Jean-Michel)
- Madame JAUFFRET-ROUSTIDE (Marie)
- Monsieur KAMMERER (Etienne)
- Monsieur MICHEL (Laurent)
- Monsieur MOREAU (Cédric)
- Monsieur MOREL (Alain)
- Madame PANSIOT-MESTRIC (Karine)

En qualité de représentant des Centres d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance - addictovigilance :

- Madame PEYRIERE (Hélène),
- Madame DAVELUY (Amélie).

### Article 2

La directrice de la Surveillance est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 02 novembre 2021

Christelle RATIGNIER-CARBONNEIL  
Directrice générale

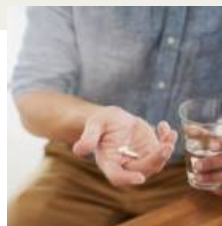
- En lien avec cette information

PUBLIÉ LE 08/11/2021 - MIS À JOUR LE 21/10/2022

Décision n° 2021-85 du 29/04/2021 - Création d'un Comité scientifique temporaire « Sécurisation de l'utilisation de la morphine chez les usagers d'opioïdes dans le cadre de leur dépendance » à l'ANSM

DECISIONS INSTITUTIONNELLES

INSTANCES : CRÉATIONS ET NOMINATIONS



PUBLIÉ LE 08/11/2021

Usage de morphine dans le traitement de la dépendance aux opioïdes : création d'un comité scientifique temporaire pour sécuriser son utilisation

VIE DE L'AGENCE

NOMINATIONS